

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9

On s'abonne à SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, chez M. HAVAS-LAFITTE et Co.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 50
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

16 Juillet 1881.

Chronique générale.

Les diplomates et les députés républicains n'ont d'autres préoccupations que leur réélection. — Mardi, ils votaient au pas de course des crédits au profit de la gratuité de l'enseignement, au profit des instituteurs, mettant à la charge de l'Etat des dépenses déjà portées à celle des communes, afin de faire croire aux naïfs contribuables qu'ils seraient moins grevés de contributions, parce qu'ils les paieront directement dans les caisses du gouvernement.

Ce sont des leurre, mais le contribuable est si bête qu'il n'en cherche pas plus long.

Et pendant qu'on vote ainsi des dépenses nouvelles, on oublie les dégrèvements promis. Quand on les réclame au nom de l'agriculture et de l'industrie, on répond qu'on n'a pas d'argent.

Quand la presse demande le dégrèvement de l'impôt sur le papier, — on lui répond vous repasserez; pour cette année, nous n'avons plus d'argent. L'autre jour, des députés réclamaient quelques millions pour des vieux soldats et pour des soldats mutilés, pour leurs femmes ou leurs filles; on leur répondait qu'on n'avait pas d'argent.

Quand encore on demandait à l'Etat l'augmentation de leur pension, on leur disait que tout était épuisé.

Et l'on vote des fonds pour des saturnales; et l'on donne à pleines mains aux théâtres; et l'on vote des indemnités aux victimes du Deux Décembre, et l'on fait ainsi la propagande électorale républicaine. Il n'y a pas d'argent pour la croix, pour la charrue, pour l'épée, nous écrit un de nos correspondants; il n'y a rien pour tout ce qui a fait la France, mais il y a des millions et des millions pour cette nuée de Génois et de

parasites qui la roiment moralement et matériellement.

Contribuables, souvenez-vous, au jour des élections, des députés qui ont ainsi disposé des ressources de la France.

Contribuables, souvenez-vous des députés qui tour à tour montaient à la tribune pour déclarer, au nom de la droite, qu'ils s'abstenaient ou refusaient de voter un budget qu'on ne leur avait pas permis d'examiner.

L'éternelle loi sur l'enseignement obligatoire a été votée au Sénat, comme nous l'avons dit. MM. Hervé de Saisy, de Lorgeril et le général Robert avaient présenté des articles additionnels qui ont été repoussés, à l'exception d'un seul, par une Assemblée visiblement pressée d'en finir. M. Hervé de Saisy a, en effet, obtenu que le mandat des membres de la commission scolaire nommés par les conseils municipaux prit fin avec leurs fonctions municipales. M. Porriquet a prononcé un ferme discours pour dissuader le Sénat de voter cette détestable loi; il a fait une sorte de résumé de président d'assises, mais il n'a pas réussi.

Après avoir voté la prorogation des traités de commerce, le Sénat s'est occupé de la reconstruction du palais des Tuileries. La commission se montre favorable à la construction d'un édifice dans le genre de celui dont Philibert Delorme a laissé le plan. A ce propos, M. Caillaux a donné des explications, au milieu du tapage de la gauche, qui voulait l'empêcher de parler, sur les faits qui lui sont reprochés par la Chambre des députés relativement à la reconstruction du pavillon Marsan. L'orateur s'est déclaré partisan de l'installation de la Cour des comptes dans cette partie du palais.

A la fin de la séance, M. Magnin, ministre des finances, a déposé sur la tribune du Sénat le budget général de 1882.

Ce dépôt annonce la fin de la session; il ne reste plus, en effet, à la Chambre haute qu'à voter le budget et à prendre ses vacances.

Leur fête!

Puisque le 14 juillet est leur fête, il faut établir une fois de plus le bilan de la stupide et sanglante émeute du 14 juillet 1789.

La franc-maçonnerie agite la populace et la lance à l'assaut de la Bastille, prison d'Etat, que la noblesse à peu près seule avait à redouter. Trente mille individus se ruent sur la vieille forteresse, où il ne se trouvait que sept prisonniers, 32 suisses, 82 invalides et le gouverneur de Launay.

A la fête des insurgés, marchaient une centaine de gardes-françaises, déserteurs du drapeau, qui, depuis la veille, fraternisaient avec un troupeau de filles perdues.

De Launay voulut, dit-on, d'abord mettre le feu aux poudres et se faire sauter; empêché de le faire par le sous-officier Béquart, il signe une capitulation qui est aussitôt violée.

Le carnage commence. Un suisse a le crâne fendu d'un coup de sabre et Béquart le poignet abattu. Celui-ci, percé de deux coups d'épée, est pendu tandis qu'on porte à travers les rues sa main au bout d'une pique. Le major de Losme et l'aide-major Mirray sont égorgés. Vingt-deux invalides, frappés à la Grève et accablés de coups, assistent à la pendaison de deux de leurs camarades. Le lieutenant Person est assommé sur le pont Saint-Paul et le lieutenant Caron couvert de blessures.

Le malheureux De Launay, poussé tout sanglant jusqu'à la Grève, est terrassé. Un cuisinier lui hache le cou avec un sabre mal affilé, achève l'opération avec un petit couteau et emporte la tête au bout d'une fourche à trois branches. Flesselles, prévôt des marchands, est tué d'une balle, quai Pelletier, percé de mille coups et décapité. On lui tranche la tête et on la porte en triomphe avec celle de De Launay.

Le Clairon a paru jeudi encadré de noir à l'occasion du 14 juillet, et a inscrit la note suivante en tête de sa première page:

A LA MÉMOIRE

des malheureux Soldats tombés le 14 juillet 1789 en défendant le poste qui leur avait été confié, ou égorgés après la capitulation, au mépris de la foi jurée.

En face de la République fêtant l'insurrection triomphante et célébrant les exploits des bourreaux du 14 juillet, LE CLAIRON tient à donner un souvenir aux défenseurs du droit, massacrés ce jour-là, et un hommage funèbre aux premières victimes de la Révolution.

LE CLAIRON.

La Revue domestique a fait le relevé des nombreuses fêtes instituées par la première République.

Il y en avait une profusion:

Il y avait les fêtes nationales et les fêtes décadaires.

Les fêtes décadaires se célébraient au printemps et en été, le 10 de chaque mois.

On comptait les suivantes: Le 10 germinal, fête du Printemps et de la Jeunesse;

Le 10 floréal, fête des Époux;

Le 10 prairial, fête de la Reconnaissance;

Le 10 messidor, fête de l'Agriculture;

Le 10 thermidor, fête de la Liberté;

Le 10 fructidor, fête de la Vieillesse;

Les fêtes nationales étaient:

Les anniversaires du 14 Juillet, du 10 Août, du 21 Janvier, du 18 Fructidor.

Le 1er vendémiaire, on célébrait la fête de la fondation de la République, et le 30 ventôse, la fête de la Souveraineté du peuple.

Est-ce là ce que nos gouvernants voudraient prendre pour modèles? Mais oubliez-vous que le public trouvait qu'il en avait trop et que c'était bête?

Les époux, en particulier, préféraient fêter leur bonheur en famille, et se souciaient peu de le promener dans les rues au milieu d'une foule gouailleuse. La Convention n'avait pu imposer le sérieux à ces pantalonnades. Quand les curieux les avaient vues une fois, ils en avaient assez et n'aimaient pas à

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

PILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

En prenant Marie pour femme, Henri n'avait été guidé que par son cœur.

S'il s'était préoccupé de son intérêt, il n'aurait pu faire un meilleur calcul.

Il avait eu raison de penser qu'elle apportait avec elle une dot plus précieuse qu'un gros capital.

Elle avait autant de ressources dans l'esprit que d'élevation et de droiture dans le caractère.

Très-instruite, sans aucun pédantisme, douée d'une grande pénétration, très-habile à distinguer la réalité des apparences trompeuses, elle fut pour son mari un conseiller toujours sûr, un auxiliaire qu'aucune circonstance ne trouvait en défaut.

Si ses affaires prirent de l'extension, si sa prospérité s'accrut de jour en jour, il put dire en toute assurance qu'elle n'était pas étrangère à ce résultat.

Est-il nécessaire d'ajouter que Marie resta simple et bonne au sein de la fortune? Elle ne cherchait dans la richesse ni le luxe ni l'ostentation;

ce qu'elle aimait à y trouver, c'était la faculté de faire le bien.

Elle avait une façon de pratiquer la générosité intelligente et discrète qui doublait le prix des bienfaits qu'elle répandait autour d'elle.

C'était de Marie qu'on pouvait dire que sa main gauche ignorait ce que donnait sa main droite; mais en dépit du mystère dont elle cherchait à envelopper ses bonnes œuvres, on la connaissait dans son quartier, et dans beaucoup d'humbles demeures on ne prononçait son nom qu'avec reconnaissance et vénération.

Elle et son mari avaient voulu forcer mon père à habiter avec eux une maison isolée qu'ils avaient louée à peu de distance des fortifications.

Mais il s'y était refusé; au milieu des bois d'Alboval il s'était habitué à son indépendance et n'avait pas voulu y renoncer.

Il avait pris un petit logement près des nouveaux mariés.

— Quand vous aurez besoin de moi, dit-il, vous n'aurez qu'à faire un signe, mes enfants, je serai toujours prêt à veiller sur votre bonheur, mais je ne veux pas le gêner.

CHAPITRE XXVI

LA CONTAGION DU BONHEUR

Le temps que mon père et le jeune ménage s'étaient donné pour se reposer et se retremper au

milieu des campagnes d'Alboval touchait à sa fin. Les paquets étaient faits, et le lendemain nous devions tous prendre le chemin de fer pour retourner à Paris. On m'avait demandé quels étaient mes projets et j'avais répondu que j'étais décidé à exercer le métier dont j'avais fait l'apprentissage en prison; on n'avait pas insisté, mais j'avais deviné, à quelques regards surpris à la dérobée, à la façon dont on suspendait l'entretien quand je survenais, qu'il était question de moi et de mon avenir. Henri m'entraîna à l'écart:

— Jean, me dit-il, j'ai une proposition à te faire; Marie et ton père l'approuvent. Mes affaires se sont étendues, j'ai des intérêts à surveiller non-seulement à Paris, mais encore en province et à l'étranger; comme je ne puis faire de longues absences sans inconvénient, j'aurais besoin d'un homme sûr qui me représenterait et voyagerait pour moi. J'ai pensé à toi; je te mettrai au courant et, muni d'instructions minutieuses, tu rempliras ta mission à notre commun avantage. Cela te convient-il?

Si cela me convenait? Je n'aurais jamais osé concevoir une pareille espérance.

Les voyages me souriaient parce qu'ils me permettraient de me faire plus complètement oublier à Paris.

Je remerciai Henri avec l'effusion d'une reconnaissance qui était bien au fond de mon cœur.

Il avait raison d'avoir foi en moi, je n'avais pas

de désir plus ardent que de lui prouver mon attachement; je sentais que j'étais capable de faire des prodiges quand il s'agissait de travailler pour lui.

Nous arrivâmes à Paris où je partageai le logement de mon père.

Je restai peu de temps dans la capitale, tout juste assez pour bien m'initier à la mission dont j'étais chargé et acquérir les connaissances indispensables.

Mon désir de me rendre utile me donnait pour tout saisir et tout comprendre une facilité dont je m'étonnais.

Je n'avais pas oublié la promesse que j'avais faite au pauvre Palot. Henri alla au devant de mes vœux en me faisant faire mon premier voyage en Bretagne où il avait des relations d'affaires.

Je retrouvai le village bâti tout près de la grève, les falaises où mon ami avait joué tout enfant; le petit cimetière où dormaient les siens; je revis aussi la villa où sa raison s'était égarée; les habitants y rattachaient la légende d'une femme mystérieuse qui était venue s'y fixer un jour de malheur, et avait jeté un sort à un mari, fils d'honnêtes parents et qu'elle avait conduit à mal.

Plusieurs de ces gens simples ne passaient qu'en se signant devant la maison maudite.

Je fis élever le modeste monument que Palot avait confié à mes soins et je quittai cette côte



recommencer. Ils préféraient le carnaval, qui était plus gai, et où, du moins, ils ne rencontraient pas le gouvernement.

On rapporte un bruit que nous reproduisons sous toutes réserves :

M. Jules Grévy aurait déclaré au conseil des ministres qu'il ne consentirait point au rappel de son frère, et que même si le gouverneur civil de l'Algérie donnait sa démission il ne l'accepterait pas.

On parle de rixes sanglantes survenues à Ferrals (Aude), entre républicains et conservateurs, qui auraient motivé l'envoi de plusieurs brigades de gendarmerie.

L'émotion est de plus en plus grande à Toulouse; la démolition du monument de sainte Germaine ne donne pas de satisfaction à cinquante radicaux, et même, si nous en croyons des renseignements particuliers, les personnages qui l'ont voulue et commandée ne sont-ils pas sans terreur et peut-être sans remords en face de tant de consciences catholiques qu'ils ont douloureusement blessées. Des républicains eux-mêmes comprennent l'odieux et l'inutilité de pareilles mesures. Le mécontentement est partout.

Voici un détail qui vaut la peine d'être cité et qui montre bien de quel côté se trouvent les sympathies de la population toulousaine : le tirage des *Nouvelles* est monté à 31,000 les jours de l'émotion de sainte Germaine; c'est plus que les quatre journaux radicaux à la fois.

Ce qui augmente encore le mécontentement, ce qui le fera peut-être éclater à un moment prochain et inattendu, ce sont les lois sur l'enseignement, exécutées déjà dans les écoles laïques, avant même qu'elles fussent votées.

Le *Petit Parisien* annonce que l'adjudant Priou qui avait fait enlever l'affiche de la Fête du 14 juillet, illégalement apposée sur la porte de la caserne Popincourt, vient d'être puni pour ce fait.

Trente jours de prison ont été infligés à ce militaire pour avoir fait son devoir. Les républicains demandent en outre qu'il soit cassé de son grade.

Il était évident que l'incident se terminerait de cette façon.

Une profanation. — A Beauvais, le 4<sup>e</sup> juillet, on a enterré civilement un enfant de treize mois, la fille d'un sabotier. Une Société de la libre-pensée faisait les frais de la cérémonie, ce qui peut expliquer la triste résolution du père. Mais il y a eu quelque chose de plus triste encore : c'est le discours qu'on a fait lire par un enfant de dix ans sur la tombe de cette innocente. Tirer le blasphème d'une bouche innocente, quel raffinement d'impiété satanique!

sauvage que je n'avais pas visitée sans une religieuse émotion.

Il m'était doux de penser que, grâce à moi, le vœu du pauvre marin avait été accompli.

Je fis plusieurs autres voyages et m'en acquittai à la satisfaction d'Henri; si j'avais commis quelques erreurs, il ne s'en serait pas plaint, car il ne doutait pas de mon zèle, mais je désirais si vivement bien faire que j'étais à peu près sûr de réussir.

Mon activité ne se lassait pas; j'aimais le travail pour lui-même, par reconnaissance pour les services qu'il m'avait rendus; je n'étais fait une obligation de ne jamais rester inoccupé, et j'étais si heureux d'employer mon temps pour Henri!

Parfois j'avais peur d'être reconnu et de m'entendre reprocher le passé. J'aurais accepté cette humiliation d'un cœur résigné, comme un complément du châtiment que j'avais mérité, mais elle ne me fut pas infligée.

Le vicomte d'Esparville avait fait place à Jean Renaud; j'avais laissé pousser ma barbe, et d'ailleurs, en changeant moralement, j'avais aussi changé au physique.

Le visage reçoit le contrecoup des dispositions intérieures; il est le miroir de l'âme, dit-on, et c'est vrai.

L'honnête homme se révèle à celui qui veut l'étudier par mille détails qui ne trompent pas; il porte en quelque sorte avec lui son passe-port.

Voici, dit l'*Oise républicaine*, le discours lu, au cimetière, par la petite fille de dix ans :

« Mesdames, Messieurs, la petite Désirée Moreau, que nous venons d'accompagner aujourd'hui jusqu'à cette tombe, n'avait encore que treize mois. Si gentille, si jeune et déjà mourir! Mais si tu quittes cette terre sans en avoir goûté les joies, tu n'auras pas eu non plus à en éprouver les ennuis, qui sont grands parfois. Tu n'auras pas été du moins livrée aux mains du clergé, qui, comme toujours, l'aurait enseigné l'erreur et le mensonge.

« Tu es la première enfant qui, à Beauvais, est enterrée civilement; c'est un bon exemple que les parents désolés donnent aux nôtres et qu'ils suivront, car, dans des temps très-rapprochés, ma jeune intelligence me le dit, la religion catholique et son clergé arrogant seront exclus de ces cérémonies.

« Désirée Moreau, au nom de celles qui dans quelques années auraient été tes compagnes et tes amies, au nom des personnes ici présentes, des membres de la Société de la libre-pensée de Beauvais, je te dis un éternel adieu. »

### EN AFRIQUE.

A la suite de pourparlers entre le préfet et le consul espagnol, la corvette *Ligera* a quitté Oran, emmenant des Espagnols alfatiers dont plusieurs sont blessés.

Bou-Amena, remontant les cours d'eau qui aboutissent aux Harras, a couché à Sifisa, le soir du combat avec le bataillon Jacquet, combat qui nous a coûté un officier indigène tué, sept hommes blessés, y compris le lieutenant Bourret.

On assure que le parti ennemi qui a livré combat voulait la marche d'une colonne importante d'insurgés, qui passait à Dayat-Kereb, et venait occuper El May, puis se dirigeait vers Ain Tifrit dans les Hassassinas.

A la suite de ces mouvements, deux escadrons de chasseurs ont été maintenus à Tafaroua.

Le général Cerez a été reconduit au Château par tous les officiers, après un punch d'adieu.

La population a gardé une attitude respectueuse.

Six prisonniers espagnols ont été rachetés à Bou-Amena, et ramenés à Sebdu par Djelloul de Laktar.

Les prisonniers restés encore entre les mains du marabout sont au nombre de 22. Il a emmené avec lui, dans la marche qu'il est en train d'opérer, 13 hommes et 4 femmes. Trois hommes et deux femmes sont restés dans les campements des Trafis.

Le 9<sup>e</sup> chasseurs à cheval, qui a été très-éprouvé par les fatigues qu'il a eu à subir pendant la campagne de Tunisie et pendant la traversée qu'il vient de faire pour revenir en Algérie, a reçu l'ordre de s'établir à Tiarret, dans un emplacement aéré, avec de l'eau en abondance, et de s'y reposer jusqu'à nouvel ordre.

Celui qui est livré aux vices et aux mauvais sentiments ne saurait garder longtemps un masque susceptible de tromper les yeux clairvoyants.

Un jour cependant, à table d'hôte, un inconnu me regarda attentivement; quand il fut parti, j'interrogeai mes souvenirs, et je me rappelai qu'il avait visité la prison dans laquelle j'étais détenu; il garda pour lui sa découverte; s'il lit ces pages, qu'il y trouve l'expression de ma gratitude.

Mes voyages devinrent peu à peu moins longs, furent séparés par de plus grands intervalles, puis cessèrent presque complètement.

Henri préféra utiliser mes services à Paris même.

En réalité il tenait à m'avoir auprès de lui et ne voulait pas m'enlever à la tendresse de mon père.

Les liens d'une amitié d'enfance sont bien forts; son affection, que mes torts n'avaient jamais pu étouffer, était plus vive que jamais.

Devenu riche, entouré de considération, il tenait un rang en rapport avec sa situation de fortune, mais évitait tout fastueux étalage.

Il ne recevait aucune de nos anciennes connaissances, se tenait en garde contre les relations banales et vivait dans un cercle d'amis éprouvés auxquels le rattachait une commune estime.

Mon couvert et celui de mon père étaient toujours mis à sa table et je profitais largement de sa cordiale hospitalité.

Dans le salon pendant l'hiver, au jardin pendant

l'été, on se livrait à de charmantes causeries; les enfants jouaient à côté de nous, Marie travaillait ou faisait de la musique.

Oh! les bonnes soirées que j'ai passées dans cette douce intimité! Comme les heures s'écoulaient vite! Comme, en comparaison des plaisirs que nous goûtions, nous paraissions fades ceux dans lesquels Henri et moi avions autrefois compromis notre jeunesse!

Je voyais faire le bien autour de moi, j'eus le bonheur d'en faire un peu moi-même, et toujours j'en fus payé par une satisfaction intime.

J'eus l'occasion de rencontrer deux de mes anciens compagnons de captivité.

Ils étaient sortis de prison avec quelque argent, ils l'avaient dissipé; ils étaient ensuite entrés dans un atelier; on avait eu connaissance de la peine qu'ils avaient encourue; de là des allusions offensantes, des injures, des altercations à la suite desquelles ils étaient partis.

Leur cœur était désespéré, aigri; ils accusaient la société qui leur fermait le retour au bien et les rivait à une condition malhonorable, puisqu'ils ne pouvaient gagner leur vie comme tout le monde.

Ils parlaient d'aller rejoindre dans des quartiers bien connus de la police ces hommes perdus de vices, préparés au crime, habitués des geôles, qui ont jeté le défi aux lois et sont une menace perpétuelle pour la civilisation; ils étaient sûrs de

trouver au moins leur place dans ce camp des réprouvés.

Je frémis, car une fois tombé dans cet enfer, on ne s'arrête plus; on descend au fond de l'abîme.

Ces malheureux étaient plutôt faibles que méchants.

J'employai tous mes efforts pour les sauver; je leur représentai qu'un échec ne suffit pas pour décourager un homme courageux, qu'à leur insu ils étaient peut-être dans une certaine mesure responsables de leur déboire par quelque maladresse involontaire.

Ils étaient ébranlés, car ils voyaient que mes paroles étaient dictées par une amitié sincère, et quand je leur dis que je me chargeais de leur procurer du travail, ils accueillirent ma promesse avec reconnaissance.

Je comptais sur Henri pour m'aider à la tenir; en effet, grâce à lui, mes deux protégés trouvèrent le moyen de gagner honorablement leur vie.

Je les revis assez longtemps après, ils étaient heureux; rentrés en grâce avec la société, ils suivaient sans effort la ligne du devoir; la pensée seule de la tentation à laquelle ils avaient été au point de succomber dans une heure de découragement leur faisait horreur.

Ce souvenir est un de ceux que j'évoque avec le plus de plaisir.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

En attendant que ce régiment soit en état de coopérer aux opérations, les deux escadrons du 2<sup>e</sup> hussards et les deux escadrons du 4<sup>e</sup> chasseurs ont reçu l'ordre de rester dans la province d'Oran.

Voici comment la *France* résume la situation devant Sfax :

« Il résulte de renseignements qui ne peuvent être contredits que la situation devant Sfax est mauvaise.

« Les nouvelles reçues par le ministère de la Marine n'arrivent que par avisos, mais on sait :

« 1<sup>o</sup> Que l'ennemi est en très-grand nombre et que son effectif augmente tous les jours ;

« 2<sup>o</sup> Que le bombardement est à peu près inefficace. On envoie quelques projectiles à 2,000 mètres, mais on n'obtient que des résultats insignifiants, le renversement de quelques pans de murs et la destruction de défenses aussitôt rétablies ;

« 3<sup>o</sup> Que les insurgés sont à l'abri des projectiles de la flotte ;

« 4<sup>o</sup> Qu'un débarquement présentera les plus grandes difficultés à cause des fonds de vase et des dispositions prises par les Tunisiens. »

Oran, 14 juillet, 2 h. matin.

Bou-Amena est signalé à une vingtaine de kilomètres au sud de Frenah. On assure qu'il médite une attaque contre ce poste.

A la première nouvelle de sa présence, l'autorité militaire a pris immédiatement ses dispositions pour faire rentrer dans le Tell la tribu des Harrar Garaba, restée fidèle et exposée aux entreprises de l'agitateur.

Saïda, 9 heures.

La Compagnie Franco-Algérienne a reçu aujourd'hui l'ordre d'évacuer Marhoum, la plus grande station de réception d'alfa et qui contient de grands approvisionnements de comestibles.

La colonne du Kreider est aujourd'hui à Sfid; le général Germain part demain pour l'inspecter et rentrera demain soir à Saïda.

Krafallah, 11 h. matin.

Le commandant Duffholz vient d'arriver ici, ramenant deux escadrons de chasseurs, quatre compagnies de 84<sup>e</sup> de ligne, un peloton de spahis.

Ces troupes occuperont Krafallah, Tafaroua et Saïda. Elles arrivent de Géryville et ramènent avec elles les charrettes qui faisaient partie du convoi du 27 juin.

M<sup>me</sup> Weinbrenner, la jeune femme du lieutenant assassiné au début de l'insurrection par les Ouled-Ziad, est arrivée avec cette colonne. Elle est descendue à Saïda par le train de trois heures.

Saïda, 6 heures, soir.

Le colonel Quarante a reçu à la gare M<sup>me</sup> Weinbrenner et l'a fait conduire en ville dans sa voiture.

Le commandant Duffholz doit prendre le commandement supérieur de Saïda en remplacement du colonel Quarante.

La colonne, sous les ordres du colonel de zouaves Swiney, a quitté Sfid encore une

fois à la poursuite de l'ennemi. Cette colonne n'a pu être encore ravitaillée, les insurgés ne lui laissant pas de repos et sont insaisissables.

Le général Germain est encore à Saïda.

Oran, 15 juillet, 8 h. matin.

Le colonel Brunetière s'est porté, avec une partie de ses troupes, à la rencontre de Bou-Amena, qu'on disait marcher sur Frenah. Le marabout avait déjà fait volte-face et se dirigeait à toute vitesse vers le sud.

La colonne française, marchant avec une rapidité extrême, a pris le contact avec une queue de dissidents, à hauteur d'Ain-Médissa, et a entamé un combat qui a continué toujours en courant pendant trois heures, sans que le gros de l'ennemi, resté constamment hors de portée efficace, ait pu seulement son allure pour relever ses morts et ses blessés.

Cette poursuite acharnée n'a été interrompue que par la nécessité de donner quelques heures de repos aux troupes. Elle a dû recommencer le soir même au sud-est d'Ain-Médissa. On estime à 4,500 cavaliers et 4,200 fantassins les forces de l'agitateur.

Tunis, 15 juillet.

Les communications télégraphiques interrompues avec Soussé, hier à midi, ont été rétablies aujourd'hui à 8 heures.

Tunis est tranquille.

De forts détachements de troupes tunisiennes parcourent la ville et principalement le quartier européen.

Sur divers points de la ville ont été crayonnées des inscriptions contenant des menaces à l'adresse des Européens.

Etranger.

ÉTATS-UNIS. — Mercredi matin, les médecins du président Garfield, quoique ne pouvant pas affirmer que tout danger soit absolument passé, trouvent cependant les symptômes favorables et de nature à augmenter la confiance dans le rétablissement du Président.

La chaleur est excessive dans les Etats occidentaux; à Cincinnati, on a constaté 27 décès par suite d'insolation; nombreux décès également à Indianapolis et Chicago.

Chronique militaire.

Voici comment sont réparties, sur la frontière du Tell, les colonnes en garnisons, pour arrêter les incursions des bandes de Bou-Amena.

Division d'Oran.

Composition et emplacement des colonnes mobiles.

Ain-Medrissa. — 1 bataillon, légion étrangère. — 1 bataillon, infanterie de France. — 2 escadrons, 2<sup>e</sup> hussards. — 1 escadron, 2<sup>e</sup> spahis. — 1 section, artillerie. — Les goums de Thiarret et Frenah (Harrars).

Géryville. — 1 bataillon, légion étrangère. — 1 bataillon, 2<sup>e</sup> tirailleurs. — 1 escadron, 2<sup>e</sup> spahis. — 1 escadron, 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique. — 1 section



d'artillerie. — Les soldats disponibles de la 3<sup>e</sup> compagnie de fusiliers de discipline. — Les goums de Geryville (Rezaïna).

**Khredder.** — 1 bataillon, 2<sup>e</sup> de zouaves. — 1 bataillon, 2<sup>e</sup> tirailleurs. — 2 escadrons, 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique. — 1/2 escadron, spahis de Bel-Abbès. — 1 section d'artillerie. — Le goum de Saïda.

**Ras-el-Ma.** — 1 bataillon 1/2, légion étrangère. — 1 bataillon, infanterie de France. — 2 escadrons, 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique. — 1/2 escadron, spahis de Bel-Abbès. — 1 section d'artillerie. — Le goum de Daya (Ben-Matar).

**Sebdou.** — 1 bataillon, 2<sup>e</sup> zouaves. — 1 bataillon, 2<sup>e</sup> tirailleurs. — 2 escadrons, 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique. — 1 section d'artillerie. — 1/2 escadron de spahis. — Les goums de Sebdou (Angads et Hamyan).

#### Carnisons du Sud et de la frontière.

**Sâsifa.** — La section de discipline de la légion étrangère.

**Géryville.** — 1 compagnie fournie à tour de rôle par la légion et le 2<sup>e</sup> tirailleurs. — Les soldats de la 3<sup>e</sup> compagnie de discipline.

**El Aricha.** — 1 compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon d'Afrique.

**Daxa.** — 1 compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon d'Afrique.

**Gar-Rouban.** — 1 compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon d'Afrique.

**Medjed-ben-Chraba.** — 1 escadron 1/2 de spahis.

**Lalla-Marnia.** — 3 compagnies du bataillon d'Afrique. — 1 section d'artillerie.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Les Régates du 14 juillet

A SAUMUR.

**Course à un rameur.** — 1<sup>er</sup> prix, 80 fr. et médaille d'argent, *Hirondelle*, Ducrot (Tours); — 2<sup>e</sup> prix, 30 fr., *Remember*, Société nautique de la Marne (Paris); — 3<sup>e</sup> prix, 20 fr., *Espérance*, Duchesne (Tours).

**Course en périssoire (vitesse).** — 1<sup>er</sup> prix, 30 fr. et médaille d'argent, *Mon Etour*, Duchêne (Angers); — 2<sup>e</sup> prix, 20 fr., *Fauvette*, Péan (Angers); — 3<sup>e</sup> prix, 10 fr., *Pousse-Toujours*, Poirier (Angers).

**K. C.** est arrivé 3<sup>e</sup> et *Zéphir* 4<sup>e</sup>. Ces deux périssoires ayant touché la bouée, le prix a été donné à *Pousse-Toujours*, arrivé 5<sup>e</sup>.

**Course à 2 avirons de pointe.** — 1<sup>er</sup> prix, 420 fr., *Vlan*, Bernard (Angers); — 2<sup>e</sup> prix, 50 fr., *Basse-Seine II*, Rowing-Club (Paris); — 3<sup>e</sup> prix, 20 fr., *Mouette*, Société nautique de Tours (Tours).

**Course à la bourde.** — 1<sup>er</sup> prix, 35 fr., *Elie*, Ploquin (Saumur); — 2<sup>e</sup> prix, 20 fr., *Jean*, Tourneux (Saumur); — 3<sup>e</sup> prix, 10 fr., *Alfred*, Vincent (Saumur).

**Course à 4 avirons de pointe.** — 1<sup>er</sup> prix, 300 fr., *Basse-Seine*, Rowing-Club (Paris); — 2<sup>e</sup> prix, 120 fr., *Gauloise*, Société nautique de Tours (Tours); — 3<sup>e</sup> prix, 60 fr., *Ferrand* (Angers).

**Course en périssoire (obstacles).** — 1<sup>er</sup> prix, 30 fr. et médaille d'argent, *Lutèce*, Duchêne (Angers); — 2<sup>e</sup> prix, 20 fr., *Comme-tu-Voudras*, Péan (Angers); — 3<sup>e</sup> prix, 15 fr., *Goujon* (Angers).

Le pensionnat des Dames de la Retraite de Saumur vient de présenter deux élèves à l'examen du premier degré. Toutes deux ont été reçues avec la mention *très-bien*.

La rétribution scolaire étant supprimée à partir du 1<sup>er</sup> juillet, les prévisions de recette des budgets communaux de 1881 ne se réaliseront pas. Il en résultera un déficit qui devra être couvert au moyen des nouvelles ressources créées par la loi du 16 juin et conformément aux règles suivantes:

« Si le mode de prélèvement prescrit par l'art. 3 devait avoir pour effet d'alléger les charges de certaines communes, on fera bénéficier immédiatement lesdites communes des nouvelles prescriptions de la loi qui leur seraient plus favorables. En conséquence, le contingent à fournir par ces communes se trouvant diminué, il y aura lieu de leur accorder un supplément de subvention.

« Dans le cas contraire, si les prélèvements à effectuer étaient plus onéreux pour la caisse communale qu'ils ne l'ont été jusqu'à ce jour, l'application de l'article 3 aux communes placées dans cette situation pourra être ajournée jusqu'à la fin de l'année, afin de ne pas détruire l'équilibre des budgets et pour éviter de compromettre le paiement des dépenses engagées. A cet effet,

les subventions inscrites en recette aux budgets resteraient acquises aux communes. »

Le gouvernement vient, du reste, de demander aux Chambres un crédit supplémentaire de 8 millions qui, en assurant le règlement des déficits causés par la loi nouvelle dans les budgets de certaines communes, assurera à toutes les écoles le bénéfice de la loi à partir du 1<sup>er</sup> juillet de la présente année.

Pour l'année 1882, un crédit de 22 millions, à prendre sur les excédants disponibles, s'il y en a, est inscrit au budget en prévision de la même charge. Ce crédit sera certainement dépassé.

Ce n'est pas pour les contribuables que l'enseignement primaire sera gratuit.

#### RIEN POUR L'AGRICULTURE.

M. le ministre de l'intérieur, on voudra bien se le rappeler, avait annoncé au conseil général de Toulouse que la majorité républicaine ne voulait pas dégrever l'agriculture. La parole de M. Constans s'est réalisée. La Chambre a repoussé un amendement signé par 150 de ses membres et demandant pour les cultivateurs ou les propriétaires un allègement de 45 millions.

L'agriculture n'a rien à attendre de la République et des républicains.

#### ANGERS.

La prétendue fête « nationale » du 14 juillet s'est passée, à Angers, conformément au programme, que nous avons exactement résumé, d'après l'*Union de l'Ouest*. Rien qui mérite une mention spéciale. La proclamation de M. le maire Jules Guillon avait laissé la population absolument indifférente.

Le *Journal de Maine-et-Loire* dit que l'on a vu, à la fête villageoise des Justices, M. Béchot, conseiller municipal, mener la danse. Ça valait la peine d'être vu. Malheureusement, le programme n'en avait rien dit.

Le ballon la *Ville-d'Angers*, de l'Académie d'aérostation, a eu quelque peine à s'enlever d'abord. M. Porlié, qui le montait seul, a dû le déléster en versant quelques sacs de sable sur la tête « des badauds » (c'est le *Patriote* qui parle ainsi des participants à la fête). Une fois enlevé, à 4 heures 1/2, le ballon a pris la direction nord-ouest et, après avoir plané à 1,600 mètres, est allé atterrir à Saint-Jean-de-Linières, dans un champ de blé. A 9 heures, l'aéronaute rentrait à Angers avec son matériel.

Le *Nouvelliste de Rouen* nous apprend la mort de M<sup>me</sup> Cifolelli-Lemoine, chanteuse légère, que les dilettanti angevins ont tant de fois applaudie et dont le nom restera célèbre dans les annales du Grand-Théâtre d'Angers.

Depuis longtemps déjà, M<sup>me</sup> Cifolelli était souffrante. Nous l'avons connue d'une maigre diaphane: elle était, paraît-il, devenue énorme.

La pauvre cantatrice, toute dévouée à son art, a succombé à la fleur de l'âge. Elle laisse un nom qu'on n'oubliera point.

#### TOURS.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* commence ainsi son compte rendu de la fête du 14 juillet à Tours:

« On l'a donc célébrée cette mémorable prise de la Bastille qui exerça le courage de 200,000 hommes, réunissant leurs glorieux efforts pour défoncer une porte ouverte! Les uns l'ont fêtée consciencieusement; ce sont les purs, et ils sont clair-semés; d'autres n'y ont pris part que parce qu'ils y voyaient un sujet d'amusement et de distraction; ce sont de grands enfants qui n'arriveront jamais à la véritable virilité politique. Quelques-uns enfin, par leur situation, étaient forcés de s'associer à la manifestation: plainignons-les! »

Voici en quels termes l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* parle du concours d'illuminations:

« A huit heures et demie du soir, nous avons pu nous rendre compte par nous-même de l'empressement de la population à exécuter l'avis et les conseils de M. notre maire, A. Rivière. C'était l'heure du grand concours d'illuminations.

« Il a fallu faire miroiter aux regards des bons Tourangeaux, des médailles, des couronnes et des récompenses, il a fallu des

primés aux habitants de Tours pour les faire illuminer.

« Cette invitation de M. notre député prouve que ses sentiments sur notre patriotisme ne sont pas bien assis.

« C'est une injure faire à la population que de livrer l'enthousiasme patriotique à un concours. Aussi ne sommes-nous point étonnés de l'indifférence de nos concitoyens.

« A part quatre ou cinq rues ornées et illuminées par les soins de l'administration, nous demandons à M. Rivière s'il est heureux et content de la population. A-t-il réussi dans son entreprise? nous ne le pensons pas. Laissons de côté la rue du Godé, la rue de l'Arseuil, la façade de la maison de M<sup>me</sup> Richer, celle de M. Lecointe, de M. Tremblais et trois ou quatre autres..., que reste-t-il? rien ou presque rien.

« Nous ne parlerons pas des drapeaux: la grande majorité des habitants, sauf ceux qui ne purent faire autrement, se sont montrés d'une indifférence qui fera rêver nos édiles.

« En somme, belle illumination exécutée sous les ordres et par les soins de la municipalité et malgré l'enthousiasme de la part de la grande majorité des électeurs de Tours. »

M. Duruof a adressé la note suivante aux journaux de Tours:

« J'ai l'honneur de vous communiquer quelques notes sur l'ascension que je viens d'exécuter à Tours. A 3 heures 40 minutes, nous planions à 400 mètres de hauteur dans la direction de l'ouest, nous suivions le cours de la Loire, le thermomètre marquait 33 degrés centigrade. A 5 h. 45, nous passons sur Fondettes, à 1,900 mètres d'altitude, par une température de 31 degrés; le soleil nous brûle le visage. Descendus à 6 h. 40 à La Rabelière, qui dépend de la commune d'Ambillou. »

#### POITIERS.

La fête du 14 juillet a été assez terne à Poitiers. Si on excepte les cafés grands et petits, les auberges, les caboulots de toute catégorie, les fonctionnaires et les monuments publics, il y avait absence totale de drapeaux aux fenêtres et d'illuminations. La foule venue du dehors était aussi bien moins considérable que l'année dernière. En un mot ça manquait d'entrain. Il faut croire que tout le monde n'est pas d'avis que tout est pour le mieux sous la République dont nous sommes affligés.

Comme il faut toujours qu'il y ait du trouble, du scandale, des fêtes fêlées et des carreaux cassés dans toute bonne fête républicaine, il y a eu une émeute devant le café de Castille, après le passage de la retraite aux flambeaux.

Une centaine de voyous, augmentée bientôt de plusieurs centaines d'autres, se sont rués dans le café, insultant les consommateurs et voulant forcer le propriétaire à illuminer et à pavoiser. Le fait est que, sous ce joli gouvernement d'incapables et de crocheleurs que nous avons, on devrait s'attendre à tout ce qu'il y a de pire; mais il y a encore des âmes candides qui se figurent que la liberté doit être la même pour tout le monde, pour les républicains comme pour ceux qui ont l'honneur de ne pas l'être. Quelle naïveté est la leur! Le propriétaire du café Castille n'avait ni pavoisé, ni illuminé, ce qui était parfaitement son droit, mais les voyous voulaient des lampions et des drapeaux.

Naturellement la police n'est arrivée que quand le sang a eu fini de couler, et les coups de pleuvoir. Quelques arrestations ont été consenties par elle; mais, comme on devait bien s'y attendre, elles n'ont pas été maintenues. La bande s'est portée vers le bureau de police, et M. le commissaire s'est empressé d'être agréable aux frères et amis en relâchant les prisonniers.

Nous n'étonnerons personne en disant que la police républicaine a prétendu que l'on jetait des pierres sur la foule, du grenier de M. Goury, le propriétaire du café. Celui-ci a eu beau répondre que sa maison n'avait pas de grenier donnant sur la rue, M. le commissaire n'a pas voulu se rendre à l'évidence; et voilà comment, cette fois encore, c'est le lapin qui a commencé. Nous ne serions même pas étonnés de lire demain dans l'*Avenir* que l'émeute a été fomentée et conduite par les conservateurs et les Jésuites.

M. Goury va actionner la ville et lui demander des dommages et intérêts. Il fera bien et c'est son droit. La ville sera condamnée, mais qui paiera? Les contribuables, parbleu! toujours les contribuables. Quant aux voyous, comme ils ne possèdent pas au-

tre chose que leurs casiers judiciaires plus ou moins chargés, ils ne paieront rien. Ils daigneront même accepter les félicitations de l'*Avenir* qu'ils ont acclamé.

(Journal de la Vienne.)

#### Nouvelles à la main.

Un concierge monte une carte postale à un locataire:

— Comment! lui dit celui-ci, c'est seulement maintenant que vous me donnez cette lettre, qui est d'avant-hier?

— Oh! ce n'est pas pressé, monsieur; c'est un rendez-vous pour la fin de la semaine.

Un joli mot du défunt marquis de la Valette, rapporté par M. Pierre Véron:

« Un jour, un de ses collègues, prolige et creux, causant avec lui, disait:

« — Il est vraiment fâcheux, marquis, qu'un homme d'Etat de votre valeur ne soit pas plus orateur.

« — Mon cher, fit M. de la Valette, je m'en console. Ma difficulté de parole ne fait souffrir que moi, et la facilité de parole fait souvent souffrir les autres... »

Bidanchu rencontre Gariflot; celui-ci a l'air très-préoccupé.

— Qu'avez-vous? lui demande Bidanchu; vous serait-il arrivé quelque malheur?

— Ah! mon cher, c'est à s'arracher les yeux. Je suis en procès avec La Vertudon, vous savez bien, ce vieux drôle, cette canaille; il m'a volé cent mille francs comme dans un bois.

A quelque temps de là, nouvelle rencontre de Bidanchu et de Gariflot.

— Eh bien! fait Bidanchu, votre procès avec La Vertudon?

— Tout est terminé, nous avons transigé!

— Sur quelles bases?

— J'ai épousé sa fille.

Une bizarrerie parlementaire relevée par la Presse:

« On vient de nommer membre de la commission des cotons, M. Soye, député de l'Aisne. »

Comme calembour, c'est complet.

Au restaurant:

— Garçon, pourquoi n'y a-t-il pas de cure-dents sur la table?

— Monsieur, c'est que le patron s'est aperçu qu'on les emportait toujours.

#### PARTS DE FONDATEURS

DE LA

### BANQUE NATIONALE

Société anonyme

Capital: Trente millions de francs

11, RUE LE PÉLETIER, 11

PARIS

#### DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Exercice 1879..... 20 francs.

(Exercice de cinq mois seulement)

Exercice 1880..... 20 francs.

Sommes portées aux RÉSERVES et AMORTISSEMENTS pour l'exercice 1880:

5,562,857 francs, représentant 46 fr. 30 par Part.

Cours actuels: 300 fr. environ.

MM. A. LAN et C<sup>o</sup>, banquiers à Saumur, 18, rue Beaurepaire,

Envoient gratuitement tous documents.

#### SAISON DES CHALEURS

42 ANS DE SUCCÈS

18 RÉCOMPENSES DONT 4 MÉDAILLES D'OR

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

bien supérieur à tous les produits similaires, infatigable contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Fabrique à Lyon, cours d'Herbouville, 9.

Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacies, drogueries, parfumeries et épicerie fines.

Se méfier des imitations.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROGEE-ROUCAULT.

#### SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastral-



gies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le D<sup>r</sup> Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000

cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.  
Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence heureuse de votre divine Revalescière. LÉON PUYCLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).  
N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
Cure N° 99,625: — Avignon. La Revalescière de Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.  
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive,

frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.  
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 16 fr.; 4 kil., 20 fr.; 5 kil., 24 fr.; 6 kil., 28 fr.; 7 kil., 32 fr.; 8 kil., 36 fr.; 9 kil., 40 fr.; 10 kil., 44 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES À POITIERS		ARRIVÉES À ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 30 matin.	11 h. 30 matin.	11 h. 30 matin.
8 15 —	7 40 —	7 40 —	8 15 —	8 15 —	8 15 —
11 25 —	10 55 —	10 55 —	11 25 —	11 25 —	11 25 —
1 17 soir.	12 45 —	12 45 —	1 17 soir.	1 17 soir.	1 17 soir.
4 55 —	3 45 —	3 45 —	4 55 —	4 55 —	4 55 —
7 50 —	6 45 —	6 45 —	7 50 —	7 50 —	7 50 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 JUILLET 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable.	85 30	»	»	Comptoir d'escompte.	1080	30	»	C. gén. Transatlantique.	590	»	»
3 % amortissable nouveau.	86 80	»	»	Credit Foncier colonial.	635	»	»	Canal de Suez.	1740	20	»
3 % amortissable nouveau.	85 70	»	»	Credit Foncier, act. 500 fr.	1690	15	»	Société autrichienne.	762 50	12 50	»
4 1/2 %	115 25	»	»	Obligations foncières 1877.	360	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	119 10	»	»	Obligations communales 1879.	452	»	»	Est.	385 50	»	»
Obligations du Trésor.	515	3	»	Obligat. foncières 1879 3/4.	445	»	»	Midi.	380	»	»
Obligations du Trésor nouvelles.	512	2	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	780	»	»	Nord.	396 75	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	531	»	»	Credit mobilier.	700	»	»	Orléans.	389 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	515	»	»	Est.	820	15	»	Ouest.	387 50	»	»
— 1865, 4 %	527	3 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	1760	30	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	389 75	»	»
— 1869, 3 %	409	1	»	Midi.	1150	40	»	Paris (Grande-Cinture).	390	»	»
— 1871, 3 %	393	»	»	Nord.	2000.	65	»	Paris-Bourbonnais.	385 50	»	»
— 1875, 4 %	510 50	»	»	Orléans.	1370	30	»	Canal de Suez.	570	»	»
— 1876, 4 %	515	»	»	Ouest.	863	75	1 25				
Banque de France.	5600	75	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1590	2	50				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45	(s'arrête à Angers).
8 — 56	omnibus-mixte.
1 — 25	soir.
3 — 32	express.
7 — 15	omnibus.
10 — 37	(s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21	omnibus.
9 — 40	express.
12 — 40	soir, omnibus-mixte.
4 — 44	express-poste.
10 — 28	saumur à 6 heures 56.

Etudes de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, et de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

**A VENDRE LA PROPRIÉTÉ DU PETIT-PUY**

Située commune de Chenhoule-les-Tuffeaux.

Cette propriété consiste en :

Maison de maître, comprenant salle à manger, salon, chambres à coucher, cuisine, grenier, fruiterie, cave, cellier, remise, écurie et issues; clos, jardin et petit bois;  
Le tout forme une contenance d'environ 3 hectares 85 ares.  
Vue magnifique sur la vallée de la Loire.  
S'adresser, pour visiter, à la propriété, et, pour renseignements, aux notaires. (465)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTHER, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE UNE BELLE MAISON**

Située au Pont-Fouchard, près Saumur.

Avec servitudes et beau jardin bien planté d'arbres fruitiers; le tout d'une superficie d'environ 40 ares.  
S'adresser, pour traiter, à M. BOURXILLET, propriétaire à Saumur, rue Beaurepaire, ou à M<sup>e</sup> GATIER, notaire. (466)

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange.

**A VENDRE DEUX MAISONS UN PRÉ ET UN JARDIN**

Le tout d'une contenance de 1 hectare 10 ares environ, situé à Saumur, route du cimetière et chemin de Chacé.  
S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire. (667)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER POUR le 1<sup>er</sup> novembre 1881, UNE PETITE CAMPAGNE**

Située sur les bords de l'Authion, commune de Saint-Martin-de-la-Place, comprenant maison, cour, remise, écurie et jardin, contenant 35 ares.  
S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (439)

**A AFFERMER**

PRÉSENTMENT,

La MAISON DE GRENELLE, située à Saumur, faubourg de Nantilly, avec jardin potager, bosquet y adossé, bassin, prise d'eau de la ville, diverses servitudes.

MAISON DE LA SABLONNIÈRE, route de Fontevault, avec jardin et servitudes.  
S'adresser à M. TAVEAU, régisseur, à la Fuye. (468)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**UNE MAISON**

Sise rue de Bordeaux, n° 50, Avec Cour, Écurie, Remise et Jardin.  
Occupée actuellement par M. le commandant de Bourdon.  
S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60. (369)

**Pour Noël prochain, MAISON A LOUER**

Rue d'Alsace, n° 57.  
S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant, rue d'Orléans, 62. (457)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**MAISON ET JARDIN A LOUER**

A Saint-Florent.  
S'adresser à M<sup>e</sup> veuve BERNARD-BORDEAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

D'OCCASION, Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.  
S'adresser au bureau du journal.

**AU COIN DE RUE**

Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

**ON DEMANDE DE SUITE**

Une Ouvrière en Robes très-capable. Et une Ouvrière pour la confection ordinaire. (460)

**CHEMISERIE SPÉCIALE**



Mesures à joindre à toute commande :

- 1<sup>re</sup> Mesure: 1 à 1, tour du cou.
- 2<sup>e</sup> — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3<sup>e</sup> — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4<sup>e</sup> — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5<sup>e</sup> — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6<sup>e</sup> — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7<sup>e</sup> — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 36 PROPORTIONNÉ  
Mesures : 1<sup>re</sup> 38. 2<sup>e</sup> 14.78. 3<sup>e</sup> 27. 4<sup>e</sup> 43. 5<sup>e</sup> 92. 6<sup>e</sup> 80. 7<sup>e</sup> 103.

**VINS** garantis purs et naturels, à 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. — S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

**AVIS.**

Le MAGASIN de M<sup>e</sup> PICARD est toujours à céder. Cependant M<sup>e</sup> PICARD continue les affaires, malgré les bruits contraires qui ont été répandus par malveillance. (440)

**M. BEAUCHAMP**

Successeur de M. SCHMETZ, Rue d'Orléans, 36, à Saumur, Seul entrepositaire des Bières de Maceville et de Châteauroux.  
A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIÈRES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

**UNE MAISON DE COMMERCE** de détail demande une caissière. — Inutile de se présenter sans de bonnes références.  
S'adresser au bureau du journal.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

Le cabinet de M. G. DOUSSAIN est transféré, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, à partir du 24 juin 1881.

**UNE MAISON DE GRAINS** demande un garçon de 25 à 30 ans, sachant lire et écrire.  
S'adresser au bureau du journal.

**UN HOMME MARIÉ**, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LA PAIX**

Maison la plus importante dans son genre  
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

**SARGET-GIRAULT**

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent.  
Mes prix sont des plus modiques, et des coupures de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.  
Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.  
Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.  
Nota. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.  
On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

**CHEMISES CONFECTIONNÉES**

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,30, — 5,75, — 6,75.  
Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.  
Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.  
Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.  
Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

**GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES**

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussures en tous genres

**CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES**

Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en cre

**GANTS CIVILS ET MILITAIRES**

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

**UN JEUNE HOMME** de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.  
Bons renseignements.  
S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Taploca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justifiée et méritée.  
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le préféré.  
A SAUMUR, chez MM. Taploca confiseur, GARRÉAU-RATOUIS, MOULIN fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.  
Saumur, imprimerie P. GODET.